

Ne pas citer sans faire référence à l'auteur

Comité scientifique consultatif des
pêches canadiennes dans l'Atlantique

CSCPCA
Document de recherche 81/66

Captures accessoires
par les chalutiers québécois en 1979

Jean-Paul Lussiaa-Berdou

Direction Générale des Pêches Maritimes

Direction de la recherche scientifique et technique (M.A.P.A.Q.)

2700, Einstein

Sainte-Foy (Québec)

G1P 3W8

SOMMAIRE

Abrégé - Abstract

- I- Introduction
- II- La morue comme espèce recherchée
- III- Le Sébaste comme espèce recherchée
- IV- La Plie canadienne comme espèce recherchée
- V- La Crevette comme espèce recherchée
- VI- Conclusion

ABREGE:

Un examen des rapports de débarquements de différents chalutiers québécois effectués en 1979 a permis de mettre en évidence que pour les chalutiers recherchant la Morue, seule parmi les espèces accessoires débarquées la part de la Plie canadienne représente plus de 5% en poids des captures totales et varie en fonction des régions et du mois de pêche entre 7 et 33%. Dans le cas des chalutiers recherchant le Sébaste les bateaux de plus de 100 pieds ont des captures presque pures, sauf dans le cas de voyages mixtes. Pour les chalutiers plus petits, il est courant que les débarquements contiennent plus de 6% de Flétan du Groënland. Dans le cas des chalutiers recherchant la Crevette Nordique, la nature des débarquements est beaucoup plus variée. Le Sébaste, la Morue et le Flétan du Groënland représentent très souvent plus de 50% en poids des débarquements.

ABSTRACT:

A review of reports on landings by different Quebec trawlers in 1979 shows that, for trawlers fishing for cod, only by-catches of American plaice represent more than 5% of total catches by weight and vary between 7% and 33% according to the region and the month during which fishing took place. By-catches by trawlers measuring more than 100 feet in length and fishing for redfish were practically nil, except when mixed fishing was involved. Landings of Greenland halibut by smaller trawlers normally represent more than 6%. When trawlers fish for pink shrimp, landings are much more varied. Redfish, cod and Greenland halibut very often represent more than 50% of landings by weight.

I- INTRODUCTION

Nous avons examiné les rapports de débarquements des chalutiers québécois en 1979. Les voyages peu nombreux (27), où plusieurs espèces recherchées étaient indiquées pour le même voyage ont été écartés.

Les rapports de débarquements sont des documents où l'acheteur de la capture indique le poids et la valeur des débarquements et un certain nombre de renseignements financiers. Le système "Fiche de Pêche" saisit ces renseignements et les associe au lieu de capture suivant un carroyage de 30' de latitude par 30' de longitude, et à l'effort de pêche en nombre de traits de chalut ou en heures de pêche. Les espèces capturées et notées comme gardées par le capitaine sont rajoutées au rapport de débarquement.

La flotte de chalutiers québécois peut être divisée en trois grandes composantes:

- Les chalutiers de 60 à 87' recherchant principalement la Morue soit dans la subdivision NAFO 4T, soit dans la subdivision NAFO 4S et exceptionnellement dans la subdivision 4R (environ 46 bateaux).
- Les chalutiers de 60 à 87' recherchant la Crevette principalement dans la subdivision 4S, mais aussi dans les subdivisions 4T et 4R (environ 44 bateaux).
- Les chalutiers de 130' basés aux Iles de la Madeleine recherchant principalement le Sébaste en 4R et 4S (5 bateaux). Occasionnellement ces bateaux vont pêcher à l'extérieur du Golfe dans les subdivisions 3P, 4V, et 4W.

Nous avons examiné les renseignements fournis en fonction de l'espèce recherchée et du stock auquel appartenait cette espèce recherchée.

II- La Morue comme espèce recherchée

La plus grande part de la pêche à la Morue par les chalutiers québécois se déroule dans la subdivision NAFO 4T. Seule la Plie canadienne représentait en 1979 plus de 5% des débarquements de ces chalutiers et ceci de façon systématique (Tableau I). Le pourcentage varie de 29 à 7% suivant les mois de pêche et il est plus important en début et en fin de saison. Les autres espèces présentes dans les débarquements sont la Plie grise, le Flétan du Groënland, le Sébaste, la Merluche, le Loup, la Plie rouge et l'Aiglefin. Pour les débarquements provenant de la subdivision 4S, la part de la Plie canadienne est en général plus importante. Elle varie de 10 à 33% suivant les mois. Si l'on inclut les Plies non spécifiées, le pourcentage ne descend pas en-dessous de 14% (Tableau II). Comme pour les débarquements provenant de 4T, la part des autres espèces est toujours inférieure à 5%. Cependant, le Sébaste est plus abondant dans les captures et atteint 3% pour un débarquement en octobre.

III- Le Sébaste comme espèce recherchée

Il existait en 1979 deux types de pêche au Sébaste. Le premier est représenté par les chalutiers de plus de 100' qui utilisent presque toujours un chalut pélagique. Le tableau III indique des captures pratiquement pures de Sébaste sauf pour mai, juillet et août où les pourcentages respectifs de Morue sont 7, 4 et 3. Ceci est dû pour les mois de juillet et août à des voyages où la part de la Morue dépasse 50% dénotant en fait des voyages où les deux espèces ont été recherchées successivement et non pas des captures fortuites à l'intérieur d'un ou plusieurs traits de chalut. Le second type correspond à des bateaux de 60 à 87' utilisant un chalut de fond. Leurs débarquements en 1979 sont résumés dans le tableau IV. Pour ces chalutiers, la principale capture accessoire est le Flétan du Groënland dont le pourcentage dans les débarquements atteint 17% en septembre. La forte proportion de Morue en novembre est due au fait que l'un des deux voyages avait une

nature mixte Morue - Sébaste, comme dans le cas des chalutiers de plus de 100'. Les coups de chaluts où la Morue était recherchée ont augmenté la proportion de Plie canadienne dans les débarquements.

IV- La Plie canadienne comme espèce recherchée

D'après la liste de rapports de débarquements analysés, seuls neuf voyages au mois d'avril et un au mois de septembre 1979, ont été entièrement consacrés à la Plie canadienne. Dans ce cas, la Morue représente une proportion importante des captures qui varie de 30 à 53% avec une moyenne de 38 pourcent.

V- La Crevette nordique comme espèce recherchée

Contrairement au cas des autres espèces recherchées, les espèces accessoires ou incidentes représentent des pourcentages importants des débarquements pour ce type de pêche (Tableau V).

Pour la Morue, la part des débarquements varie de 4 à 47% avec une tendance à augmenter au cours de la saison de pêche de juin à novembre. La part du Sébaste varie de 1 à 23% avec un maximum se situant au milieu de la saison de pêche. La part du Flétan du Groënland évolue de la même façon avec un maximum en septembre de 15%. Pour la Plie canadienne, le pourcentage par rapport aux débarquements totaux ne dépasse 5% qu'en novembre.

VI- Conclusion

Ce sont les chalutiers recherchant la Crevette qui présentent les débarquements les plus diversifiés par rapport à l'espèce recherchée. Cependant, il n'est pas sûr que cette diversité des débarquements reflète une diversité au niveau des captures dans chaque trait de chalut où la Crevette est recherchée.

En particulier, il se peut qu'en fin de saison un certain nombre de traits de chaluts soient plutôt dirigés vers la Morue que vers la Crevette. Par contre, les parts de Sébaste et de Flétan du Groënland correspondent sans doute à un mélange des espèces sur les lieux de pêche eux-mêmes. Malheureusement, une analyse des données de la banque informatique, coup de chalut par coup de chalut n'a pu être menée à bien à l'heure actuelle.

En ce qui concerne les chalutiers recherchant la Morue les moyennes mensuelles montrent que la Plie canadienne est une espèce assez fortement associée à la Morue dans les captures québécoises et que quelque soit le mois, sa part est toujours supérieure à 5% en 4T et 14% en 4S. Pour ce qui est des autres espèces associées à la Morue, sur une base mensuelle aucune ne dépassait 5% en 1979. On peut supposer, cependant, qu'en 4S pour certains voyages la part du Sébaste pouvait dépasser 5%.

L'ensemble de ces données laissent penser que pour mieux suivre la réalité une réglementation devrait tenir compte de l'espèce recherchée ou souhaitée ainsi que des variations mensuelles de l'abondance des espèces incidentes sur les lieux de pêche. De plus, les renseignements fournis ici ne correspondent qu'à l'année 1979 et il se peut qu'actuellement la diminution de l'abondance du Flétan du Groënland et l'augmentation de celle du Sébaste modifie la part de ces espèces dans les captures des crevettiers québécois.

TABLEAU I- Pourcentage des débarquements de chaque espèce, par mois, pour les voyages de chalutiers québécois recherchant de la Morue dans la subdivision 4T en 1979.

	Jan.	Fev.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Ju1.	Aut.	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.
Nombres de Voyages	0	0	0	13	118	84	58	45	20	3	0	0
% MOR.	-	-	-	70	87	93	91	89	89	86	-	-
% SEB.	-	-	-	0	0	0	0	0	0	0	-	-
% PLC	-	-	-	29	13	7	8	9	10	14	-	-
% PLG	-	-	-	1	0	0	0	1	0	0	-	-
% FLG	-	-	-	0	0	0	0	0	1	0	-	-
Captures Totales (t)	0	0	0	311	1996	1641	1048	703	286	48		

* Le zéro signifie zéro ou moins 0,5%
 PLC Plie canadienne, FLC Flétan du Groënland
 MOR Morue PLG Plie grise
 SEB Sébaste

TABLEAU II- Pourcentage des débarquements de chaque espèce, par mois, pour les voyages de chalutiers québécois recherchant la Morue dans la subdivision 4S en 1979.

	Jan.	Fev.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Ju1.	Aut.	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.
Nombre de Voyages	0	0	0	2	13	33	34	18	6	1	0	0
% MOR.	-	-	-	67	83	86	81	79	84	82	-	-
% SEB.	-	-	-	0*	0	0	1	1	0	3	-	-
% PLC	-	-	-	33	17	14	18	19	11	10	-	-
% PLG	-	-	-	0	0	0	0	2	0	0	-	-
% FLG	-	-	-	0	0	0	0	1	0	1	-	-
% PNS	-	-	-	0	0	0	0	0	5	5	-	-
Captures Totales(t)	0	0	0	70	199	672	714	257	66	24	0	0

* Le zéro signifie zéro ou moins 0,5%
 PLC Plie canadienne
 PLG Plie grise
 FLG Flétan du Groënland
 PNS Plies non spécifiées
 MOR Morue
 SEB Sébaste

TABLEAU III- Pourcentage des débarquements de chaque espèce, par mois, pour les voyages de chalutiers québécois de plus de 100' recherchant du Sébaste dans les subdivisions 4R, 4S et 4T en 1979.

	Jan.	Fev.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Juī.	Aut.	Sep.	Oct.	Nov.	Dec.
Nombre de Voyages	0	0	0	0	1	12	13	14	12	14	11	4
%MOR.	-	-	-	-	7	0*	4	3	0	0	0	0
%SEB.	-	-	-	-	93	100	95	97	100	100	100	100
%PLC	-	-	-	-	0	0	0	1	0	0	0	0
Captures Totales (t)	0	0	0	0	7	1348	912	833	824	1442	528	263

* Le zéro signifie zéro ou moins de 0,5%

PLC Plie canadienne

SEB Sébaste

MOR Morue

TABLEAU IV- Pourcentage des débarquements de chaque espèce, par mois, pour les voyages de chalutiers québécois de 60' à 87' recherchant du Sébaste dans les subdivisions 4R, 4S et 4T en 1979.

	Jan.	Fev.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Juī.	Aut.	Sep.	Oct.	Nov.	Dec.
Nombre de Voyages	0	0	0	0	0	3	7	8	4	2	2	0
%MOR.	-	-	-	-	-	0	0*	5	0	0	35	-
%SEB.	-	-	-	-	-	97	93	86	78	90	26	-
%PLC	-	-	-	-	-	0	1	2	3	1	26	-
%FLG	-	-	-	-	-	2	6	7	17	8	13	-
%MER	-	-	-	-	-	0	0	0	1	1	0	-
Captures Totales (t)	0	0	0	0	0	80	177	233	56	50	42	0

* Le zéro signifie zéro ou moins de 0,5%

PLC Plie canadienne

FLG Flétan du Groënland

MER Merluche

MOR Morue

SEB Sébaste

TABLEAU V- Pourcentage des débarquements de chaque espèce, par mois, pour les voyages de chalutiers québécois, recherchant de la crevette dans la subdivision 4S en 1979.

	Jan.	Fev.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Jul.	Aut.	Sep.	Oct.	Nov.	Dec.
Nombre de Voyages	0	0	0	64	82	79	82	84	88	76	23	0
% MOR.	-	-	-	11	16	4	14	30	22	39	47	-
% SEB.	-	-	-	1	5	11	23	18	13	8	5	-
% PLC	-	-	-	2	3	2	1	2	2	3	6	-
% PLG	-	-	-	1	2	0*	0	0	0	0	3	-
% FLG	-	-	-	2	8	11	13	10	15	8	6	-
% CRE	-	-	-	83	66	71	49	39	47	40	32	-
AUTRES	-	-	-	0	0	1	0	1	1	2	1	-
				29	26	50	58	50	55	50		
Captures Totales(t)	0	0	0	689	693	881	1128	1124	994	736	257	0

* Le zéro signifie séro ou moins de 0,5%
 PLC Plie canadienne
 PLG Plie grise
 FLG Flétan du Groënland
 MOR Morue
 SEB Sébaste